

TEL 04 74 94 68 84

FAX 04 74 94 32 41

regie.38143@notaires.fr

DOCUMENTS A REMETTRE AU NOTAIRE :
BAIL PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL

	Nom-Prénoms	Adresse	Adresse du bien loué
Bailleur			
Locataire			

CONCERNANT LE BAILLEUR

- Si personne physique : livret de famille – contrat de mariage – carte d’identité
- Si personne morale : Copie des statuts à jours –extrait K-BIS de moins de 3 mois – pouvoirs du gérant
- Titre de propriété du local mis en location
- Règlement de copropriété et ses modificatifs si le bien loué dépend du régime de la copropriété
- Montant du loyer (bien spécifié si option ou non pour la TVA) et modalité de paiement
- Montant du dépôt de garantie
- Diagnostics techniques (voir tableau au verso)
- Charge de la taxe foncière
- Inventaire des charges et impôts ; taxes redevances liés au bail, avec précision de la répartition entre le bailleur et le locataire
- Budget prévisionnel des travaux devant être réalisés et récapitulatif des travaux réalisés au cours des 3 dernières années
- Etat des lieux

CONCERNANT LE LOCATAIRE

- Si personne physique : livret de famille – contrat de mariage – carte d’identité
- Si personne morale : Copie des statuts à jours –extrait K-BIS de moins de 3 mois – pouvoirs du gérant
- Extrait d’immatriculation au Registre des métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés, si indépendant

<u>Diagnostique</u>	<u>Type de bien</u>	<u>Année de construction</u>	<u>Durée de validité</u>
AMIANTE	Maison et Appartement	Avant le 1er juillet 1997	<ul style="list-style-type: none"> ● Si négatif, illimité (si diagnostic fait après 2013) ● Si positif, selon les résultats du rapport
DPE : Diagnostic de Performance Énergétique	Maison et Appartement	Quel que soit l'année de la construction	10 ans
ERNMT : Etat des Risques Naturels, Miniers et Technologiques	Maison et Appartement et Terrain	Quel que soit l'année de la construction	6 mois